

- formation en présentiel -

Objectif

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Public & Pré-requis

Toutes personnes, salariés agricoles acheteurs de produits phytosanitaires
Pré-requis : Aucun

Contenu

Mesurer les risques de l'usage des phytos pour l'environnement : présence des produits phytosanitaires dans l'eau, dans l'air - les risques de transfert - ZNT

Préserver ma santé et celle de mon entourage : évaluation des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires - impact sur la santé - mesures de prévention préconisées

Passer mes pratiques aux cribles des recommandations et exigences : aménagement du poste de remplissage (visite d'exploitation) - diagnostic du matériel et qualité de pulvérisation - traçabilité des pratiques.

Quelles réponses alternatives sur mon exploitation : prévenir les risques de pollution et gérer ses effluents phytosanitaires - méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires - comment communiquer vers l'extérieur pour valoriser les efforts réalisés ?

Méthodes pédagogiques

Exposés, apports théoriques, études de cas et échanges de pratiques.

Evaluation

Exercice d'auto-évaluation tout au long du stage
Vérification des connaissances : QCM 30 questions

Intervenants

Sylvain DESEAU Conseiller environnement et machinisme CA45
Jean GUERINEAU Conseiller expérimentateur Grandes Cultures Chambre d'agriculture du Loiret

Valerie BOUGRAS Conseillère grandes cultures CA45

Responsable de stage

Valerie BOUGRAS Conseillère grandes cultures CA45
02 38 71 95 86 - 06 08 70 29 13 - valerie.bougras@loiret.chambagri.fr

Contact

Gregory PETRE (CA45)
07 76 23 30 34 - gregory.petre@loiret.chambagri.fr

- Lieu -

**CHAMBRE D AGRICULTURE - ORLEANS
13 AVENUE DES DROITS DE L HOMME
45921 ORLEANS**

- Durée -

14.0 heure(s)

- Date(s) -

18/11/2026, 19/11/2026

- Horaires -

09:00 - 17:30

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 0€

-> autre cas : 250€

*Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire*

*Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.*



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CENTRE de FORMATION

Chambre d'agriculture du Loiret
13 avenue des droits de l'homme
BP 9020
45921 ORLEANS

Site web: <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/piloter-son-exploitation/se-former/agriculteur-salarie-se-former-en-continu/loiret-nos-formations/>

SIRET 184500031 00028
APE 9411Z

N° de déclaration d'activité : 2445P002745



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CENTRE de FORMATION

Chambre d'agriculture du Loiret
13 avenue des droits de l'homme
BP 9020
45921 ORLEANS

Site web: <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/piloter-son-exploitation/se-former/agriculteur-salarie-se-former-en-continu/loiret-nos-formations/>

SIRET 184500031 00028
APE 9411Z

N° de déclaration d'activité : 2445P002745